L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 NOVEMBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI. 5 NOVEMBRE 1880

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., au No 35 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

Vaches — La vente qui devait avoir lieu le 3 à 11 heures du matin à l'encognure des rues Mandeville et Libéraux, derrière l'hôpital de Luxenberg, a été renvoyée à cause du mauvais temps à lundi 8 novembre.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 5 OCTOBRE.

Nous ne voyons aucune raison de regretter le mouvement qui s'est fait ici pour changer l'administration de la ville en y introduisant, par des moyens légaux, les hommes qui nous paraissaient disposés à favoriser la réforme. Ces hommes, à l'exception du candidat pour la mairie, n'ont pas été élus, non, mais il s'en est fallu de peu de chose, et vu la hâte avec laquelle le mouvement avait été organisé, nous pouvons considérer leur échec comme une victoire. Cela est si vrai que nous regardons les combinaisons de coterie comme anéanties d'avance pour les élections futures, car nous ne croyons pas qu'après ces dernières élections où elles n'ont pas triomphé mais où elles ont échappé simplement à un désastre, elles puissent avoir encore l'audace de s'imposer à la volonté des électeurs.

C'est là un grand résultat du mouvement et quand nous prenons en considération le fait de l'élection du candidat du peuple pour la place de recorder dans la partie de la ville inférieure à la rue du Canal, nous trouvons qu'on peut se féliciter d'avoir fait cette louable tentative et éprouver quelque satisfaction du résultat obtenu. Comme maire de la ville, dit-on, M. Shakespeare ne votera pas; non, dans les cas ordinaires, mais en cas de division son vote sera décisif, et quand les projets d'ordonnance ne lui conviendront pas, il pourra y faire opposition en usant de son droit de veto.

Ces deux prérogatives ont une importance extrême et constituent un pouvoir redoutable qui, exercé judicieusement par un homme de la valeur intellectuelle et morale du maire Shakespeare, aura sans aucun doute une influence bienfaisante dans l'administration de la ville.

Avoir emporté l'élection de son candidat pour la mairie est donc une victoire immense pour l'association démocratique du peuple, et une victoire immense pour tout le monde. On peut compter désormais sur une administration honnête, franche, loyale, car si elle bronchait quelque part, le maire Shakespeare saurait l'arrêter et la remettre en bon chemin. L'unique chose, pour laquelle les prérogatives du maire seront impuissantes, c'est la réforme laquelle bien évidemment sont opposés les nouveaux administrateurs élus. Tous ce hommes sont inexpérimentés; pas un d'eux n'est versé peut-être dans la connaissance de nos affaires locales et très naturellement ils voudront suivre la voie tracée par leurs prédécesseurs. "Nous ferons comme eux," diront ils, et nous ne pouvons pas faire plus mal, car on s'en plaint assez et s'ils ont résisté aux plaintes nous résisterons aussi. On n'en meurt pas."

Non, on n'en meurt pas, et si les nouveaux administrateurs ne cherchent que l'existence, ils la trouveront à l'hôtel de ville aussi bien que les autres, à supposer que les choses puissent se traîner ainsi pendant encore un ou deux ans sans catastrophe.

C'est là une grave question et quand on examine les difficultés qui assiègent l'administration actuelle, on n'admet pas que la solution puisse en être ajournée indéfiniment. Nous savons très bien que les nouveaux élus au gouvernement de la ville ne se sont engagés à rien et qu'ils sont soutenus dans leur nullité économique par tous ceux qui se sont habitués jusqu'ici à compter sur la nonchalance moutonnière des citoyens. On les écorche depuis quinze ans, on peut bien les écorcher deux ou trois ans de plus, et ce qui prouve qu'ils ne gardent pas rancune envers ceux qui les ont écorchés c'est qu'ils ont voté en majorité pour le maintien en place d'un membre de l'administration qui s'en va.

Oh, il ne faut pas qu'ils soient fiers de cette réélection exceptionnelle. Nous donnerions beaucoup pour connaître les électeurs qui l'ont soutenue. Nous donnerions beaucoup pour connaître ce qu'ils possèdent en biens de ville ou de campagne; nous supposons qu'on trouverait dans leur avoir plus de bons que de terre; et peut être n'y trouverait-on rien du tout, ni terre, ni bons, ni capitaux. A Dieu ne plaise que nous leur en fassions un crime; on n'est pas coupable de n'être pas cousu d'or! N'avoir rien est certainement la condition la meilleure pour désirer d'avoir quelque chose, et des milliers d'hommes ont fait un grand chemin justement par ce qu'ils n'avaient rien au début de leur carrière. A ces hommes là tout notre respect est dû et nous ne le leur épargnerons pas.

Mais il y a une terrible différence entre ces hommes qui cherchent honnêtement à s'élever et les industriels de la politique qui n'y cherchent que des moyens d'existence au jour le jour, et qu'on voit constamment prêts à servir le parti qui leur promet cette existence, si précaire qu'elle soit. Ce serait rendre service à ces hommes que de se passer d'eux, car cet ostracisme les forcerait à s'occuper de choses qui seraient plus utiles pour tout le monde et pour eux-mêmes. Notons bien que cette profession aléatoire de politiciens n'est ni facile ni lucrative. Si les institutions républicaines leur offrent des chances de bénéfice dans ce jeu qui, par intervalles, revient sans cesse, le gain qu'ils en retirent est si faible, et le temps assigné à leur jouissance est si court, qu'ils n'y trouvent jamais une compensation pour la centième partie des peines que leur cause cette profession de politique aléatoire.

Ils s'apercevront, cette fois, plus que jamais, par les événements qui vont suivre, de la justesse de nos remarques. Les hommes qui vont assumer la responsabilité du gouvernement de la ville, se croient libres, parce qu'ils n'ont pris aucun engagement spécial, d'administrer ce gouvernement à leur manière et satrapiquement. Mais qu'ils demandent à M. Patton, à M. Glynn, si cela est possible avec un peuple éveillé qui avait imposé tant de conditions à leurs concurrents! Qu'ils demandent à M. Isaacson et à M. Marx, si les affaires de ville se mènent cavalièrement sans souci et sans crainte! Ils pourront juger des difficultés de la situation par les réponses faites, et ils seront bien convaincus que, hors de la voie tracée par l'association démocratique du peuple, il n'y a pas de gouvernement possible à la Nlle-Orléans et que la réforme, dans tous les départements de l'administration de cette ville, y est devenue d'une absolue nécessité.

UNE VOIX DE LA NUIT.

Sous ce titre M. Hubert Rolling a composé pour le piano huit pages de musique qui valent beaucoup. On retrouve dans ce morceau toutes les qualités qui ont marqué à un si haut degré ses autres rêveries. M. Rolling n'est pas le musicien de la terre mais du ciel, et quand ses œuvres sont exécutées telles qu'il les a écrites, on se sent transporté dans des sphères qu'on comprend par l'imagination mais qui ne sont point de ce monde. Cette nouvelle œuvre commence par un adagio grave, doux, mesuré, et dont la suavité est extrême. Cet adagio, très accentué, prélude admirablement à une mélodie des plus originales et des plus sériennes en ce sens que la poésie en forme le caractère. On écoute avec délice et l'on oublie tout jusqu'à l'instrument qui produit les sons pour être tout aux sons de la musique même. Des arpèges viennent ensuite avec un roulement enchanteur de notes, ce qui n'empêche pas la main droite de suivre le chant sur un ton élevé, et l'effet en est merveilleux. Ce chant, aussi beau qu'original, est un des plus attrayants que nous ayons jamais entendus. Il se perpétue et se soutient pendant les huit pages, car les premières notes de l'adagio indique déjà la venue prochaine de cette incomparable mélodie.

Ainsi la même idée a inspiré le musicien qui fait prédominer son thème, le soutient, le varie du commencement à la fin, et quand la fin arrive, l'auditeur fait sans délai recommencer l'exécution du morceau où une seconde audition fait découvrir de nouvelles beautés, car nous n'avons jamais vu une composition musicale plus riche.

M. Rolling avait fait imprimer ces belles pages à Paris dans son dernier voyage, et c'est l'édition même française qu'il offre aujourd'hui aux pianistes de la Nlle-Orléans. Le "Voix de la Nuit" n'est pas difficile à jouer, exigeant plus de goût et de sentiment que d'habileté, cependant elle requiert le jeu d'une main légère, très légère, et cette légèreté de touche en triple le charme. On trouvera aujourd'hui chez tous les marchands de musique la nouvelle rêverie de M. Rolling, rêverie qui, à notre avis, dépasse de beaucoup tout ce qu'il a écrit jusqu'à ce jour.

GRAND OPERA HOUSE.— L'amusante comédie de "Freaks" a été redonnée hier soir devant un public peu nombreux, ce qui n'indique nullement que la pièce ne soit pas bonne ou que les artistes de la Criterion Troupe ne comptent des acteurs de mérite. Le temps a malheureusement été mauvais depuis le commencement de la semaine, ce qui est déjà beaucoup, mais quant à cela il faut ajouter l'excitation politique qui agite tout le monde, il n'est pas surprenant qu'il n'y ait que fort peu de monde au théâtre. La troupe ne doit pas garder un mauvais souvenir de la Nouvelle-Orléans, car si les recettes n'ont pas été ce qu'elles auraient dû être, vu le mérite de la pièce et le talent des acteurs, c'est comme nous l'avons dit plus haut, le temps et l'excitation politique réunis qui ont empêché les habitués de ce théâtre de s'y rendre.

On nous prie d'annoncer l'arrivée, hier matin, de Mlle Rose Eytinge et sa troupe. Les débuts auront donc lieu positivement dimanche prochain, 7 novembre. Le public sera certainement anxieux de voir comment M. Reade s'est tiré d'affaire avec l'œuvre de M. Zola, "L'Assommoir."

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Nous touchons à la fin de la semaine. Que ceux qui n'ont pas encore vu "A Child of the State" se pressent, car cette pièce n'aura plus que trois représentations, une ce soir et les deux autres demain, samedi, en matinée et en soirée."

Un riche assortiment de nouveautés. — Mme Olympe vient de recevoir par le steamer Teutonia un très riche assortiment de chapeaux, confections, fichus, jupes de soie et satin et beaucoup d'autres nouveautés très brillantes.

Jardin Wenger. — A l'établissement en vogue connu sous le nom qui précède un orchestre de dames berlinoises donne un grand concert tous les soirs. On y entend de bonne musique et on y prend d'excellentes consommations.

Le général de Cissey.

Le ministre de la Guerre a adressé la lettre suivante à M. le général de Cissey, sénateur, en réponse à celle dont cet officier général a cru devoir provoquer la publication dans les journaux :

Paris, 19 octobre.

Mon cher général,

J'ai sous les yeux la lettre que vous m'avez adressée pour demander au gouvernement d'ordonner une enquête sur vos actes.

En ce qui concerne les actes d'un officier de l'armée, quel que soit son rang, il ne peut y avoir que deux sortes d'enquête: la première s'applique à des faits d'un caractère purement disciplinaire, et elle a lieu devant un conseil d'enquête, suivant les règles établies par le décret du 29 juin 1878;—la seconde porte sur les faits prévus par la loi pénale, relevant de la juridiction des conseils de guerre, et elle a pour point de départ un ordre d'informer donné par l'autorité militaire compétente.

Dans l'affaire dont il s'agit, le fait que j'ai dû retenir est la divulgation, dans un procès récent, de deux lettres qui vous étaient attribuées. Comme vous n'en avez pas contesté l'authenticité, le gouvernement n'a pas jugé nécessaire de consulter un conseil d'enquête, et il a décidé que votre commandement vous était retiré, non pas sur votre demande, comme vous l'affirmez, dans votre ordre du jour aux troupes, mais à titre de mesure disciplinaire,—mesure grave, eu égard à vos services militaires et à la haute position que vous occupez dans l'armée.

Quant aux autres faits qui vous sont imputés par certains journaux, ils ne seraient pas justiciables du conseil d'enquête, mais du conseil de guerre. Je n'ai pas trouvé dans ces attaques, ni dans l'examen des faits, les éléments d'un ordre d'informer: donner un ordre semblable, uniquement sur votre demande, serait contraire aux principes juridiques les plus certains. Vous invoquez, à cet égard, un précédent qui n'existe pas. C'est à vous qu'il pourrait appartenir de poursuivre devant les tribunaux les auteurs des imputations dont vous vous plaignez.

FARRE.

En présence de la double fin de non-recevoir que M. le ministre de la guerre vient d'opposer à la requête du général de Cissey tendant à obtenir une enquête et des juges, s'il y avait lieu, on donne comme positif qu'une interpellation sera déposée à la Chambre et une autre au Sénat, visant le cas de l'ex-commandant du 11e corps et les incidents divers qui l'ont remis sur le tapis.

(Courrier du Soir.)

—On se demande volontiers, dit un journal de Paris, quelle mine avait donc ce général de Cissey, qui jouait les Céladons attardés?

Triste mine.

Figurez-vous un homme de taille petite, d'aspect piteux.

Le teint jaune, trahissant les galantes fatigues.

Un bout de moustache grisonnante et taillée en brosse.

Le reste des traits plutôt banal que correct.

Là-dessus une sorte de teinte poussiéreuse qui éteignait l'ensemble, une hésitation de marche qui révélait le déséquilibrement d'un surmené.

D'intelligence supérieure, pas trace.

Un médiocre évident.

Et voilà.... Ressemblance garantie.

—On dit que les sénateurs de gauche prieront M. Léon Say d'exiger de M. de Cissey sa démission de sénateur.

Un journal affirme que ce dernier est poursuivi pour traites impayées s'élevant à la somme de 30,000 fr., tirées sur la baronne de Kaulla, et endossées par lui.

M. Félix Pyat à la salle Graffard.

Depuis quelques jours, la salle Graffard ne désemplit plus. Belleville et Ménilmontant s'y donnent rendez-vous chaque soir pour y crier tout à leur aise: *Vive la Commune, vive la révolution sociale! A mort Gambetta! Mort à Cadet Bel-Œil, etc.* Hier soir encore, une foule d'au moins deux mille citoyens se pressaient autour d'un immense drapeau rouge, le même drapeau qui a été remis solennellement à la garde des citoyens socialistes, dimanche dernier, par l'étudiant Labosse. C'est qu'aussi M. Félix Pyat faisait sa rentrée dans le monde: chacun sait que, depuis son retour "d'exil", le rédacteur en chef de la *Commune* était resté invisible, à Paris comme ailleurs. Le "vieux lutteur", le "noble vétéran" de la plus pure des démocraties, est venu contre toute attente, avec l'auréole d'une condamnation à deux ans de prison, encore "toute chaude". Aussi la réception enthousiaste qui lui a été faite ne manquait ni d'élan ni d'apparat.

A huit heures, la salle Graffard est envahie par la foule des invités. Il faut la prendre d'assaut pour y pénétrer. A l'entrée, la citoyenne Hardouin, institutrice de Montmartre, accompagnée de deux de ses sous maîtresses et entourée de plusieurs de ses élèves, vend des emblèmes au profit des amnistiés en voie de rapatriement. La corbeille rouge est pleine de gros sous. On remarque plusieurs militaires du corps des sapeurs-pompiers au nombre des auditeurs. Il est huit heures et demie lorsque le citoyen Félix Pyat entre dans la salle au milieu d'acclamations enthousiastes, frénétiques, passionnées, délirantes. Il faut se reporter au temps de la rentrée de M. Henri Rochefort pour en rappeler de pareilles. Un immense cri de: Vive la Commune! est poussé par toute la salle avec une rage indescriptible. Le citoyen Félix Pyat, debout, les bras étendus, le corps renversé, les larmes aux yeux, s'agite, pose la main sur son cœur et reste dans cette attitude sculpturale pendant quelques instants. Les citoyens sont essoufflés; les cris de: Vive la Commune! n'en continuent pas moins jusqu'à extinction de voix. Au moment où les râles se font entendre, le rédacteur en chef de la *Commune* respire à pleine poitrine et pousse le cri suprême de: Vive la Commune! Vive le peuple! Les cris reprennent, mais avec une intensité moindre. C'est alors que la sonnette se fait entendre et que le citoyen Ritier, organisateur, prend la parole.

Ce citoyen avoue que la réunion a dépassé toutes les espérances. Que non seulement Félix Pyat est là en personne, mais que d'autres membres de la Commune, le citoyen Protot, ancien ministre de la justice et Gambon, victime sous l'empire d'une saisie mémorable, sont là en personne et vont paraître au bureau. L'apparition de ces deux citoyens est saluée par de nouvelles salves d'applaudissements. On nomme deux assesseurs: les citoyens Montas et Trinquet fils. Puis le citoyen Félix Pyat prend la parole en ces termes:

"Citoyennes et citoyens, permettez-moi d'ajouter amies et amis." [Voix: Oui, tous frères!] L'honneur que je reçois de vous ici, mon devoir est de le rendre à qui de droit, à l'homme qui le mérite mieux que moi, mieux que tous, par la plus grande peine qu'il a subie pour vous.... [Bravos. Voix: c'est Trinquet!] Qu'est-ce que l'exil ou prison à côté du bagne? Oui, cet honneur, je le rends au frère encore absent; avec nous, les absents n'ont pas tort et les vaincus ont raison; je le rends justement au forçat que vous avez libéré, amnistié, qui nous a tous amnistiés, le 20 juin, par le vote du peuple souverain.... Faut-il vous le nommer! Le citoyen Trinquet. [Applaudissements enthousiastes. Cris de: Vive la Commune!] Je vous propose donc de donner au citoyen Trinquet la présidence d'honneur de cette conférence sur la souveraineté du peuple. [Acclamations prolongées.]

Sa chaîne brisée et couronnée du chêne civique prouve votre pouvoir absolu, irrésistible, suprême, royal, en un mot souverain. Comme peuple-roi, vous pouvez ce que vous voulez, mais à la condition de vouloir fermement, constamment, unitairement. Par cette volonté une, constante et ferme, et le nerf de la guerre, le sou électoral organisé, le denier de Saint-Pierre de la grande église de la Révolution, (Applaudissements,) vous avez détrôné dans Belleville, le papesou du palais Bourbon; vous l'avez remplacé par le forçat. [Ovation prolongée. Cris: A mort Gambetta!] Continuez efforts et sacrifices! et le même pouvoir aura libéré un autre forçat non moins digne, un autre ouvrier, le citoyen Berezowski. [Acclamations répétées.] Rien n'est fait, tant qu'il reste à faire. Nous avons tous ses fers aux pieds. Nous sommes tous solidaires. Nous ne sommes pas amnistiés, s'il ne l'est pas. Le principe en lui est toujours puni. Continuez! Trinquet a commencé, Berezowski finira. Trinquet a vaincu Gambetta dans Belleville; Berezowski le vaincra dans Paris; [Nouvelle acclamation,] et vous joindrez une autre chaîne brisée à celle-ci: vous briserez toutes chaînes, celles de la misère et de l'ignorance comme celles de la tyrannie; car vous êtes le peuple souverain. (Bravos prolongés.) Qu'est-ce que le souverain? (Voix: "C'est le peuple"—Applaudissements.] Le souverain, c'est celui qui a le triple pouvoir, judiciaire, exécutif, législatif, comme il a le triple attribut corrélatif, le champ, l'arme et le vote.

Par le vote seul que vous avez, vous pouvez avoir tout le reste. Le vote vous a déjà donné le pouvoir judiciaire, et la preuve, c'est que je suis ici et que Trinquet y sera, grâce à ce vote libérateur dont je vous remercie. Autre preuve, c'est qu'accusé aujourd'hui même par vos délégués à la justice, je comparais d'abord devant vous pour avoir votre verdict. (Applaudissements répétés.—Voix nombreuses: Nous vous acquittons!) Vos délégués, les juges de la République, me pardonneront de mettre le souverain au-dessus d'eux, de déférer à votre invitation avant leur assignation, de reconnaître une majesté supérieure, un pouvoir suprême, source de tout droit et de toute loi, arbitre de toute sentence, le juge des juges, qui prononce en dernier ressort, qui révise, annule et confirme les arrêts, acquitte les condamnés et parfois condamne les juges, qui est enfin le peuple souverain. (Applaudissements enthousiastes!). Le citoyen Félix Pyat termine en rappelant que c'est pour avoir dénoncé la trahison de Bazaine qu'il a été incarcéré. Mais six mois plus tard, le peuple souverain le délivrait de ses fers et l'envoyait à l'Hôtel de Ville. Après la semaine sanglante, il était condamné à mort, cependant, quelques années plus tard, le même peuple souverain faisait un miracle: il ressuscitait les morts!" (Bravos frénétiques.) "Eh bien! j'ai l'espérance que le même vote qui a cassé les vieux arrêts, qui a brisé la porte du bagne, brisera la porte de la prison, et que la bastille de la presse sera rasée par la même force qui a rasé l'autre et qu'enfin, en 1881, le peuple ne déléguera plus sa souveraineté." (Triple salve d'applaudissements. Cris unanimes et répétés: Vive la Commune!)

Le citoyen Gambon a la parole. L'orateur remercie le peuple de Belleville, le plus généreux et le plus héroïque de tous les peuples. (Très bien, Applaudissements.) Il déclare que la France communaliste a une dette à acquitter envers la Pologne, dont les fils combattirent avec nous depuis la première Révolution jusqu'à la Commune pour la grande cause que nous servons. "Vous devez, continue l'orateur, faire pour Berezowski comme pour Trinquet. Vous devez le délivrer comme vous avez délivré les autres. Quand vous aurez brisé sa chaîne, les autres tomberont. (Oui! oui! bravo!) Vous êtes le souverain, celui devant lequel tous doivent s'incliner. Si vous le voulez, tous les fers seront brisés. Vous amnistierez le peuple tout entier, le délivrerez de l'ignorance et de la misère." (Applaudissements.) L'orateur se livre ensuite à une longue étude du socialisme et du communisme, deux principes inséparables et sans lesquels nous n'aurons jamais le bonheur que nous cherchons. Il parle de la concurrence américaine au point de vue agricole, exprime l'espoir que, bientôt, l'éducation et l'instruction qui pénètrent dans le foyer du paysan le rendront un parfait collectiviste révolutionnaire. Donc, dit le citoyen Gambon en terminant, "si vous reprenez le programme de la Commune, bientôt il n'y aura plus d'empereurs, de rois, ni d'exploiteurs. La misère et l'ignorance auront disparu. Il y a quarante ans, vous avez été l'avant garde de la Révolution. Reprenez votre œuvre, continuez-la, faites la Commune et vous aurez bien mérité de la République et de l'humanité." (Applaudissements prolongés. Plusieurs citoyens regrettent cependant de n'avoir pas compris le discours de l'orateur dont la voix est d'ailleurs très faible.)

Le citoyen Protot, ex ministre de la justice sous la Commune, vient répéter à peu près les mêmes paroles que le citoyen Gambon. Mais ni la voix ni les gestes de l'orateur ne plaisent à l'auditoire et le citoyen Protot est obligé de se contenter de quelques applaudissements clairsemés, lorsqu'il raconte qu'une nouvelle féodalité bien plus terrible que l'ancienne, la féodalité financière, s'est reconstituée plus redoutable et mieux armée. L'orateur termine en déclarant que la Révolution ne triomphera que lorsque députés, magistrats et officiers de l'armée seront choisis exclusivement dans les rangs du peuple.

Après le citoyen Protot, le citoyen Emile Gautier, un orateur populaire celui-là. "Un attentat de lèse-souveraineté populaire a été commis aujourd'hui, s'écrie le citoyen Gautier. Le meilleur des républicains, l'un des plus dévoués à la cause populaire, le proscrit de la République et de l'empire, le citoyen Félix Pyat vient, sous la République, d'être condamné à deux ans de prison pour avoir défendu un républicain, un citoyen forçat, l'ouvrier Berezowski." [Tonnerre d'applaudissements]. Cette condamnation inique amène l'orateur à faire quelques réflexions sur les calomnies qui courent les rues touchant le parti socialiste: "On a souvent dit, et cette calomnie se répète tous les jours, que le parti socialiste est le parti de l'étranger. C'est une amère dérision. Est-ce que tous les peuples, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, ne sont pas tous frères? Est ce qu'ils n'ont pas tous besoin de s'affranchir du joug du gouvernementalisme et du capital? Diviser pour régner a été jusqu'ici la devise des prêtres, des tyrans et des rois; s'unir pour être libres, telle doit être la devise du prolétariat des deux mondes. [Bravos prolongés.—Vive agitation.]

Nous n'avons qu'à nous unir, et nous regnerons sans conteste; voilà ce que nous pourrions répondre. Mais je préfère examiner ce que sont nos adversaires ces parangons de patriotisme, qui prétendent être les défenseurs de la dignité nationale, avoir le monopole de la défense de l'honneur français. Je vois parmi eux les fils de ces soldats de Condé qui revinrent, en 1815, dans les fourgons des Cosaques, s'accroupir sous les ruines de la patrie mutilée. (Applaudissements frénétiques) J'y vois encore les membres de cette Sainte-Alliance bourgeoise, de cette internationale de Jésuites tricolores et rouges qu'on peut comparer au tonneau des Danaïdes de la légende mythologique, puisque les pauvres ont beau y verser depuis des siècles le plus amer de leurs larmes et le plus pur de leur sang, ils ne peuvent arriver à le remplir au gré de la cupidité de leurs bénéficiaires' (Bravos! Voix dans l'auditoire: Oh! que c'est donc bien dit, ça!). J'y vois des dirigeants qui, pendant la semaine sanglante, pour mieux écraser la Révolution, s'en allaient mendier le concours des baïonnettes prussiennes, rouges encore du sang des fédérés de Buzenval! Nouveaux bravos.) J'y vois ce ministre de la guerre qui cache dans son lit des espionnes prussiennes, et qui s'en va rentrer dans la vie privée sous le coup d'une flétrissure platonique, alors qu'il devait être couché, pantelant, sur les dalles où ses satellites ont fusillé Millière. (Agitation prolongée).

Cris féroces: au poteau! Qu'on le fusille! Vive la Commune!] Que vient-on nous parler de droits et de devoirs? Ah! citoyens, le droit sans le moyen n'est qu'une mystification et un leurre. Quand on a du fer, a dit un vieux révolutionnaire, on a du pain. Moi j'ajoute: Quand on a du fer, on a la liberté. On ne l'a pas autrement, (Tonnerre d'applaudissements.) On vient encore nous dire qu'il ne faut pas nous brouiller avec l'étranger. Qui ça l'étranger? S'il s'agit d'empereurs, de rois, du Génois Gambetta, peu nous importe, nous n'avons qu'à passer outre. Mais s'il s'agit du peuple de toutes les nations, est-ce que ces peuples ne doivent pas considérer comme leurs, les vaillants qui, à l'exemple d'Orsini de Nobiling, de Passanante, d'Hartmann, de Vera Zassoulitch et de Berezowski, ont exposé leur vie pour la cause des déshérités? [Acclamations prolongées.] Et si nous craignons la guerre, à quoi bon garder des armées permanentes sous le fallacieux prétexte de défendre l'intégrité du territoire et de sauvegarder la souveraineté nationale? A quoi bon moissonner la fleur de la jeunesse française pour en faire du fumier de caserne, si la France n'est plus qu'une préfecture dépendant de Pétersbourg et de Berlin?" [Toute la salle se lève pour acclamer l'orateur.]

Le citoyen Gautier termine en disant: "Que vient-on nous objecter que Berezowski a violé les lois de l'hospitalité en tirant sur un souverain, hôte comme lui, de la nation française? Je n'irai pas demander à M. Floquet ce qu'il en pense, me contentant de dire, en manière de conclusion, que les peuples ne doivent aux tyrans qu'une seule hospitalité, l'hospitalité du cercueil!" (Ovation indescriptible.) Pendant un quart d'heure, les cris de Vive la Commune! Vive la revanche! sont poussés avec frénésie.

Lorsque le calme est rétabli, le citoyen Félix Pyat met aux voix la proposition suivante, adoptée à l'unanimité:

Attendu que la souveraineté plénière a trois attributs indispensables: le sol qui nourrit, l'arme qui défend et le vote qui dispose, qu'il a aussi trois pouvoirs corrélatifs: judiciaire, législatif et exécutif, l'assemblée vote cette résolution: Le peuple français s'organisera électoralement en vue de rentrer, par le vote, dans la possession et l'exercice de toute sa souveraineté par la Commune.

Un des assesseurs, le citoyen Montas, donne lecture d'une deuxième proposition, adoptée avec non moins d'ensemble:

Les citoyens réunis salle Graffard protestent énergiquement contre les poursuites intentées au journal la *Commune*; ils promettent d'assister tous au jugement définitif et de se déclarer solidaires des idées émises, des poursuites et des condamnations qui frapperont le citoyen Félix Pyat. (Tonnerre d'applaudissements. Cris formidables: Nous irons tous! tous!)

Le citoyen Pyat annonce qu'une quête va être faite au profit des amnistiés, et l'on se sépare au milieu d'une vive agitation, aux cris de: Vive la Commune! à mort les tyrans!

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table commune de cuisine; si vous voulez un pliant, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle,

Au coin des rues Remparts et Perdido.

—Canaille, mais nature;

Nana Patenlair conduit son coupé et remonte au petit pas l'avenue des Champs-Elysées.

Survient Gavroche:

—Cocher! êtes-vous libre?

—Manant!

—Pardon, mèdème, j'croyais avoir vu un *numéro* sur la bicoque,...

—Marie!

—Madame?

—Cette oie est dur, c'est à se briser le râtelier dessus.

—Madame m'a dit de lui acheter une pièce de résistance......

144 rue Canal. 144 rue Canal.

Mme OLYMPE

Vient de recevoir par le steamer TEUTONIA un riche assortiment de

Chapeaux, Confections, Fichus, Jupes de soie et satin, etc.

5 nov—3t

PAR S. GUINAULT.

Vente renvoyée à cause du mauvais temps.

VENTE POUR CAUSE DE DÉPART. VACHERIE!

PAR S. GUINAULT, Encanteur. — Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—LUNDI, 8 novembre 1880, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Mandeville et Libéraux, derrière l'Hôpital de Lusenberg, à l'écurie de Cadet Duchêne.

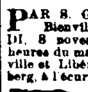

La vacherie de M. Renalier Michel, se composant de 20 belles vaches laitières de choix, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de véler.

1 magnifique taureau de race Brahma.

5 taures, 2 mulets, 2 charrettes à lait, 1 dito à provision.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur. Conditions: Jusqu'à $150 comptant et au dessus de $150, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

4 oct—

Décédé, le 3 novembre, GEORGE SCHWEBEL, âgé de 72 ans, natif de Wasselone, Alsace.

L'Octave de la Toussaint étant une des fêtes que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes la présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St. Louis, à la MESSE qui sera dite à 7 heures LUNDI, 8 novembre. 5 nov—

Bureaux du Bienville Oil Works Co.—Nouvelle-Orléans, 4 novembre 1880.—A l'élection des Directeurs de cette Compagnie qui a eu lieu le 11 octobre 1880, les Directeurs dont les noms suivent ont été nommés pour l'année suivante

P. ALDIGE, F. J. GASQUET
JOS. BAYLE, L. C. LeBRETON,
A. DESSOMMES, J. ALDIGÉ.

A une réunion de la nouvelle Direction, tenue le 1er novembre 1880, M. JULES ALDIGÉ a été élu Président, et M. A. BENJAMIN, secrétaire.

A. BENJAMIN, Secrétaire.
5nov—3t

AVIS.

Nlle-Orléans, 14 octobre 1880.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de MM. Farley, Spear & Co., banquiers, Montgomery, Ala., une moitié du billet, No 90,332, tirage à numéro simple, Classe "K", de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Trente Mille Piastres le mardi, 12 octobre 1880, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de M. A. Dauphin, Nouvelle Orléans, Lne, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom: JUREY & GILLIS.
Résidence: PP A. J. Lavergne
5nov—3fPP Nlle Orléans, Lne.

AVIS.

Nlle-Orléans, 23 octobre 1880.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de R. F. Miller No 537, Court Street, Brooklyn, New York, la moitié du billet No 90,332, tirage à numéros simples, classe "K" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de trente mille piastres, mardi 12 octobre 1880 le dit billet ayant coûté la somme de une piastre, au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, agent
Résidence: Compagnie d'Express du Sud, Nouvelle Orléans, Lne.
5nov—3f, PP

AVIS.

Nouvelle Orléans, 18 octobre 1880.

LES soussignés certifient qu'ils avaient en collection pour le compte du First National Bank of Memphis, Tenn., et du German National Bank, Memphis Tenn., les deux moitiés du billet No 10,143, tirage à numéros simples, Classe "K," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui a gagné le troisième gros lot de Cinq Mille Piastres, mardi 12 octobre 1880, les dits billets ayant coûté la somme de une piastre chacun au bureau de D. L. Gillespie No 6 West Court St., Memphis, Tenn. et que les montants leur en ont été promptement payés en chèques sur la Louisiana National Bank sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

Nom: E. B. LHOSTE,
Commis au change et à l'escompte de la Louisiana National Bank de la Nouvelle Orléans Le.
JOHN COSTE.
Coureur de la Banque Nationale de la Nlle-Orléans.
5nov—3t PP

AVIS.

Nlle Orléans 22 octobre 1880

LES soussignés certifient qu'ils avaient en collection pour le compte de Steven Jackson par l'entremise de MM J. W. et E. W. Davis banquiers privés Avoca, Iowa, et Wm G. Lewis, Philadelphie, Pa., la moitié chacun du billet No 2—159 tirage à numéros simples classe K de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui a gagné le quatrième gros lot de deux mille cinq piastres, mardi 12 octobre 1880, les dits billets ayant coûté la somme de une piastre chacun aux bureaux de M. A. Dauphin Nlle-Orléans Le. et M. A. Dauphin 319 Broadway New York et que les montants en ont été promptement payés par chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

Nom: E. B. LHOSTE
Commis au change et à l'escompte de la Louisiana National Bank de la Nouvelle Orléans, Le.
T. M. WESCOAT, Agent
Compagnie d'Express du Sud, Nouvelle Orléans, Lne.
5nov—3f PP

AVIS.

Nouvelle Orléans 25 octobre 1880

LE soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de F. A. Locke de Ansonia, Conn. la moitié du billet No 68,057 tirage à numéros simples. Classe "K" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le quatrième gros lot de deux mille cinq cents piastres, le mardi 12 octobre 1880. Le dit billet ayant coûté la somme de une piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Banque Nationale de la Louisiane sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent
Résidence: Compagnie de l'Express du Sud, Nlle Orléans
5nov—3t

On demande

UN COMMIS acclimaté et capable parlant et écrivant l'anglais et le français, instruit aux affaires de coton, de sucre, &c. &c. S'adresser par lettre à D. bureaux de l'Abeille. Spécifier le salaire et la capacité. 5nov—3f

Excursion par chemin de fer au Texas. Le premier train d'excursion entre N. O. et Houston partira SAMEDI 6 du courant à midi. Prix du passage $10 et le billet sera bon pour le train revenant de Houston le mardi suivant. Pour plus amples informations s'adresser à

C. A. WHITNEY & Co.
Agents généraux
4 nov—3f

AVIS.

LA PERSONNE qui a laissé une valise à ma table de marchandises sèches au Marché Bazar est priée de vouloir bien la réclamer elle même ou par l'entremise d'une personne autorisée.

ALPHONSE CHALETTE.
3 nov—3f

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,

59 Rue de Chartres,

COIN BIENVILLE.

Grande Reduction de Prix.

Almanachs pour 1881

A 20 CENTS:

Amusant, Drolatique, Bon Catholique, Jardinier, des Cocottes, Jeune Chanson, Comique, Charivari, des Dames et Demoiselles, Magasin Pittoresque, Voleur, Lunatique, Triple Mathieu de la Drôme, Parisien Prophétique, Pour Rire, du Savoir Vivre, Messager boiteux de Strasbourg, de Gambetta, de Grévy, du Sacré Cœur, de l'Univers.

ALMANACHS A 10 CENTS

Des Célébrités Contemporaines, de l'Illustration.

DORVAULT—L'Officine, édit. 1880 ... $ 8 50
AMNENÉ—Fabricant de Sucre, 2 vols ..$18 50
BASSET—Fabricant de Sucre, 3 vols....$10 50

Agence générale pour toutes les publications françaises.

Abonnements aux prix les plus réduits.

Seul agent pour la Louisiane, du

Courrier des Etats-Unis,

Abonnements livrés à domicile, aux prix de New York.

Notre maison se charge de reliures de toutes sortes, (genre français une spécialité), à des prix défiant toute concurrence. 27 juin—

CHAMPAGNE DELMONICO.

En Bouteilles, Demi et Quart,

—DE LA—

Maison Delbeck & Cie, de Reims,

M. E. LAMONTAGNE,
53 Beaver St., New-York,
Agent pour les Etats du Nord

M. A. NADAL
42 Decatur St., New Orleans
Agent pour les Etats du Sud
28 juin—6mMeVD

JOHN R. LEGIER,

Notaire,

No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er août—6m DMeV

PAUL GELPI & BRO.,

37 - - RUE DECATUR - - 37

OFFRENT à vendre en débarquement de la barque Clémentine, arrivée de Bordeaux et des navires Louisiana et Giove, arrivés de Gênes

150 caisses fruits à l'eau-de-vie, assortis,
15 caisses fruits au jus, assortis
50 caisses petits pois extra, fins et ordinaires;
5 caisses cèpes à l'huile,
4 caisses artichaux;
100 caisses sardines, 1/4 de boites, pêche nouvelle, choix
200 paniers huile d'olive Bacigalupi & Co.
100 caisses huile d'olive Sublime Lucca de C. Niemack
200 caisses vermouth Noilly Prat & Co;
200 caisses vermouth Martini Sola.
10 caisses cassis Noilly Prat
5 caisses muscat Noilly Prat (supérieur);
100 caisses savon (Castile soap) bleu et rouge, d'Italie
25 caisses savon français blanc;
50 petits barillets olives françaises;
800 caisses macaroni, vermicelle et pâtes assorties de la barque bien connue de "Marco Ravano"
200 caisses macaroni et vermicelle en paquets d'une livre

Attendu par le S. S. JANOS, de Liverpool, devant arriver le 3 novembre
2,500 caisses raisins nouveaux Layers, London Layer, Black Baskets, Finest Deheasa, en boites entières, demi boites et quarts de boites.
2 nov—4f

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. Marinoni.

67 & 69 RUE DECATUR 67 & 69

En débarquement de la barque italienne GIOVE, venant de Gênes:

1000 caisses Macaroni Vermicelli et Pâtes assorties
500 caisses Vermouth, Noilly Prat & Cie.
800 caisses Vermouth de Turin, Martini Sola.
100 caisses Savon de Castille, blanc.

A vendre par BASSETTI & XIQUES
30 oct—1f 67 & 69 rue Decatur

AFFAIRE MERVEILLEUSE!

400 douz. de véritables

GANTS JOUVIN

2 Boutons Nos 5 1/2 5 3/4 et 6 seulement

6 paires, assorties de couleur,

POUR $2.90.

—CHEZ—

VIPLE & PERET,

10 et 12 rue Bourbon, près Canal.

Tout le monde sait que les Gants Jouvin valent couramment $2 la paire. 2 nov—6t

Notre nouveau stock de marchandises sèches d'Hiver, en

ROBES ET NOTIONS DE FONDS,

n'a jamais été aussi grand ni aussi complet que cette saison.

En marchandises de fonds assortiments complets aux chiffres les plus bas. Robes et marchandises de fantaisie importées des premières maisons du monde. Notions au meilleur assortiment ne saurait se trouver ici. La lingerie de dessous pour dames à un département spécial. On y trouve les plus jolis modèles et les plus de marchandises à 15 pour cent meilleur marché que les articles faits ici. Tapis, américains et importés en grande variété à tous les prix que dans les maisons qui en font une spécialité. Ces articles ont été achetés par M. B. Croner, des plus célèbres maisons du Nord et d'Europe. Nous garantissons tout ce que nous vendons. Les ordres sont promptement remplis et le travail est bien exécuté.

B. & W. CRONER & CO,

Coin des rues Canal et Bourbon.
31 oct—1

CHAS. DESPORTE,

PHARMACIEN et DROGUISTE,

At No. 319 DE LA RUE ROYALE, COIN FRANÇAIS.

Drogues, Médicaments, Produits Chimiques, Savons, Parfumerie, &c. &c.
Prescriptions remplies avec soin, jour et nuit.
3nov—1

ATTENTION, MESDAMES!

30,000

CATALOGUES de la mode de la saison pour l'hiver 1880 et 1881 qui viennent d'arriver et qui sont à distribuer pour rien.

M. H. PECK & Co.
29 oct— Seuls agents pour la Louisiane.

AVIS—Il faut que toutes les dames de la ville sachent que l'agence des patrons et modèles de modes de Butterick a été transférée au dépôt de machines à coudre de PECK rue du Canal 167. Catalogues distribués gratis.
29 oct—1f

AVIS.

LES personnes qui doivent un intérêt sur des gages déposés au bureau de prêts de Hart sont priées de venir le payer d'ici au 15 du courant, sinon les gages seront vendus.
2nov—1f

RESTAURANT VICTOR.

31.... RUE BOURBON......31

ENTRE DOUANE ET BIENVILLE

Grande réduction sur le prix des vins.

Champagne des meilleurs crûs, 3 piastres la bouteille
Château PAPE CLÉMENT $2
Château KEREWAN $2

Réduction proportionnelle dans les prix des autres marques.
31 oct—1m

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Actif provenant des incendies. A l'exclusion du capital payé	$ 9,881,426 21
Capital payé	1,228,200 00
Total de l'actif	$11,109,626 21
Montant réservé pour couvrir les réassurances et les pertes reconnues	3,944,358 23
Excédent pour les porteurs de polices	$ 7,165,267 98
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871	$3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872	1,429,729

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes confédérées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHROEDER, Esq., Chairman, de la maison Léopold Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1880. 24 oct—6m.

W. FRANTZ H. OPITZ

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Montres, bijouterie,

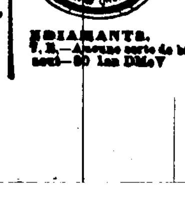

55 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans,

BIJOUTERI ET MONTURE DE DIAMANTS.

DIAMANTS.

N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
août—30 1an DMeV

GRANDE Ouverture d'Automne

—CHEZ—

DANZIGER,

131--Canal--131

Nous avons ouvert le plus joli assortiment de

ETOFFES A ROBES

qui se soit jamais offert sur ce marché comprenant toutes les dernières nouveautés Parisiennes en couleurs de même qu'en modèles.

Les prix varient de 25 à $1.50. Aussi des Etoffes à robes de qualités inférieures de 6 c. la yard à 25 cts.

1 caisse Cachemire tout laine à seulement 40 c valant pleinement 60 cts.
1 caisse Satines Brochés à 25 cts, valant pleinement 40 cts.
5 caisses Cachemirettes, couleur unie à seulement 12 1/2 cts la varde.
1 caisse 6-4 Albatros tout laine à 50 cts, valant pleinement 75 cts.
1 caisse Cachemires Perses tout laine, en genres chintz, à 35 cts, valant pleinement 50 cts.

Poil de Chameau, Draps Shoddah, &c

SOIERIES NOIRES

à 65, 75, 85 et 90 cts

Soieries noires gros grain de Lyon,

à $1, $1 25, $1 50, $1 75 et $2

CÉLÈBRES SOIERIES NOIRES DE LYON DE CROIZART à $2 25 et $2 50 valant $3 50 et $4

SOIERIES EN COULEUR,

simples et de fantaisie, à 50 cts et plus

Garnitures soie, Satins, Velours,

simples brochées et à Pois Polka

CUT VELVETS

—ET—

PERSIAN EFFECTS SOIE,

en variété comme on n'en a jamais vu avant en cette ville

ESSUIE MAINS DAMAS HUCKABACK BROCHÉ, Etc, de 50 cts à $1.50 la douzaine

DAMAS TABLE des qualités les plus riches avec serviettes pour convenir, genres nouveaux Stork et Coral, dessins consignés à nous exclusivement.

1000 douzaines Serviettes toute française à 75 cts la douzaine valant $1

500 douzaines les pour dames bien finis à $2 50 la douzaine valant $4.

Le plus grand assortiment en ville de

BONNETERIE EN COULEUR,

Pour Dames, Messieurs et Enfants à nos prix populaires bien connus.

GANTS DE PEAU.

de 3 à 8 boutons de toutes les grandeurs à 50 cts et au-dessus

RUBANS! RUBANS!

500 cartons Rubans fantaisie et unis à meilleur marché que jamais

Ce sont des dames qui sont chargées des départements de la bonneterie, des garnitures des articles de fantaisie, des articles de linge de peau et des manteaux. Ces départements offrent des assortiments complets qui défient la concurrence.

COUVERTURES, TRICOTS, &c.

TOUS NOS ARTICLES DE FONDS ET TOUS NOS

Articles d'Habitation

—TELS QUE—

Indiennes Cotons à Draps
Cotons Osnaburgs,
Linseys, Denims
Etoffes à carreaux, Etoffes à raies
Coutils à matelas, Cotonnades,
Jeans du Kentucky
Aux prix des fabriques

1 caisse Coton blanc à draps à 15 cts la yarde.
4 balles Cotons épais à 8 cts la yarde.
5 caisses Indiennes Standard de choix, à 5 cts la yarde, etc.

CHEMISES DE PEAU en MERINO POUR DAMES,
à 50 cts valant 75 cts.

CHEMISES de PEAU en MERINOS POUR MESSIEURS.
à 50 cts valant 75 cts.

CALEÇONS MERINOS, pour DAMES et pour MESSIEURS, etc.

Nous avons dans notre

Département de confections de robes

trois des modistes les plus habiles qui ne donnent que de l'ouvrage de premier ordre.

COSTUMES DE DEUIL faits sur commande en huit heures.

Nos salons du premier ont de b aux tapis etc, et nous n'avons reculé devant aucune dépense pour les rendre agréables à notre clientèle. nous prédisons avec confiance que les dames trouveront que c'est un plaisir et non une tâche de venir examiner les marchandises chez

DANZIGER,

131 Rue du Canal.
30 oct—

L. R. THEARD,

PHARMACIEN ET PARFUMEUR,
Coin Rempart et Ste Anne.
24 oct—1m D.MeV

VINS DE LA CALIFORNIE

reçus par les derniers trains

150 barriques et barils

VINS ROUGES, Zinfandell Claret,
VINS BLANCS, Riesling, Chasselas, Hock,
VINS MUSCAT, Angélique, Porto, Sherry.

Reçu par les derniers arrivages de Bordeaux Vins en barriques et en caisses, Eaux-de-Vie Absinthe Suisse, Cerises et Fruits à l'Eau de vie, Liqueurs, Bénédictine, Chartreuse, Curaçao, Patés Truffés, Capres, Olives en caisses et barils, Champignons, Petits-Pois, etc. etc.

A vendre par

E. J. HART & CO.,
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
31sept—

A vendre pour cause de départ.

Expressément pour du comptant.

UNE propriété sise près Ocean Springs contenant environ cent acres, entourée avec maison et dépendances, puits d'eau salubre, plantée de 1500 jeunes arbres fruitiers tels que pêches, Orangers, pruniers, poiriers, pommiers, vignes, etc.

Pour le prix s'adresser à M. J. Boncheux 49 rue St. Pierre Nouvelle-Orléans.
2 Oct—3m—D, Me, J.

GRANDE VENTE

d'Ouverture : Saison

LUNDI, 25 OCTOBRE,

Et les jours suivants,

—A—

l'Etoile Rouge!

A l'Etoile Rouge!

100 caisses Bottes en Chevreau à talons pour enfants, à

75c! 75c! 75c!

75 caisses Bottes en peau pour dames à

$1,00! $1,00! $1,00

25	caisses brodequins pour bébés à	35c.
25	Bottes à talons pour bébés à	50c.
50	Bottes à talons pour fillettes à	75c.
40		$1,00

Brodequins pour dames.
.. .. Enfants.
.. .. Fillettes.
.. .. Garçons.
Bottes à boutons pour dames.
.. .. Enfants.
.. .. Fillettes.
.. .. Garçons.

A DES PRIX NOUVEAUX

—ET—

Extraordinairement Bas.

Bottes pour Messieurs!

Bottes pour Messieurs!

Bottes cousues,
Bottes vissées,
Bottes chevillées.

BOTTES en CAOUTCHOUC,

Et grand nombre de nouveaux articles tels que

Brogans, vissés et cousus,
Bottines pour garçons,
Pantoufles en tous genres.

Les acheteurs de la campagne sont invités à cette vente, qui ne peut que les bénéficier sous tous les rapports.

Tous les articles mis en vente à L'ETOILE ROUGE sont marqués en chiffres connus, ce qui est une véritable protection pour l'acheteur.

Pour du beau, du bon

—ET DU—

BON MARCHÉ,

—ALLEZ A—

l'Etoile Rouge!

Coin Canal et Baronne.

N. B.—La maison expédie des catalogues dans toutes les parties du pays.

La maison délivre tous les paquets SANS FRAIS dans tous les quartiers de la ville, ainsi qu'aux débarcadères de bateaux et aux gares de chemins de fer.

La maison est ouverte le DIMANCHE jusqu'à une heure.

La Maison vend à Prix Fixe!

ARTHUR BURIEU,
PROPRIETAIRE.
24 oct—

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.
92 et 94, rue St-Charles.

DIMANCHE, 31 octobre et durant la semaine,
Première représentation à la Nlle-Orléans de Mr. Geo. Hoey's
NOUVEAU DRAME
TIRÉ DU DRAME DE M. DENNERY,

A CHILD OF THE STATE,

Représenté dans un style magnifique par la fameuse
COMPAGNIE DRAMATIQUE DE HOEY & HARDIES.
Matinée, Mercredi et Samedi,
DIMANCHE 7 Novembre pour une semaine,
T. W. KEENE,
Le Grand Tragédien,
Avec sa grande troupe dramatique.
30 oct—

Nouveau Théâtre St. Charles de Bidwell.

GRANDE OUVERTURE DU NOUVEAU THÉATRE.
DIMANCHE SOIR, 31 OCT. 1880,
DE LA TROUPE D'OPERA ITALIEN
TAGLIAPIETRA,
J. C. FRYER, Directeur.
Sept soirées—Matinées le Mercredi et le Samedi

Soixante artistes de premier ordre. Représentant les fameux Opéras qui suivent DANS UN GRAND STYLE AVEC UN CHŒUR ET ORCHESTRE COMPLETS
C'est la première fois, à la Nlle-Orléans, que le Grand Opéra Italien a été présenté à des prix populaires viz
Premières et Parquets $1, Galerie de famille, 50 cts, Galerie 25 c. Loges privées $10, toute la semaine. Pas de prix extra pour les sièges réservés qui peuvent être obtenus au contrôle maintenant ouvert

Vendredi soir 5 Nov	Chef-d'œuvre de Rossini, GUILLAUME TELL. Litta, Zelda, Baldanza, Tagliapietra, Papini etc
Samedi matinée 6 Nov	MARTHA. Litta, Zelda, Baldo, Gottschalk, Papini etc
Samedi soir Dernière soirée	Représentation d'adieu GUILLAUME TELL. Litta, Zelda, Baldanza, Tagliapietra, Papini etc

Dimanche, 7 Nov.. Pour une semaine.
LA FAVORITE
Mlle ALICE OATES
Et compagnie dans sa nouvelle pièce intitulée: LONG BRANCH
28oct—

Grand Opera House.

Coin Canal et Dauphine.

Commençant Dimanche soir, 31 Oct.
Apparition de la célèbre troupe de
Comédie Criterion de New-York
Des favoris métropolitains dans leur fameuse spécialité

FREAKS,

La plus drôle de toutes les comédies. Bonne distribution des rôles.
Ce soir les galeries du Balcon seront ouvertes au public au prix de 50 CENTS.
Matinée, Mercredi et Samedi à Midi.
DIMANCHE prochain 7 novembre apparition de ROSE EYTINGE, assistée de M. Cyril Searle et première représentation de L'ASSOMMOIR.
31 oct—

Jardin de Wenger

11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau. Dimanche après midi MATINÉE. Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes sujettes à l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10 oct—1m

WEST END.

BUREAU NEW ORLEANS CITY RAILROAD CO
No. 124 rue du Canal Nouvelle-Orléans.
2 novembre 1880

A partir de MARDI, 2 novembre 1880, jusqu'à nouvel avis, les trains partiront comme suit:

De la ville		Du West End	
7	A. M.	4	A. M.
9	A. M.	10	A. M.
11	A. M.	12	M.
1	P. M.	2	P. M.
3	P. M.	3 45	P. M.
4 30	P. M.	5 15	P. M.
6	P. M.	7	P. M.

Il y aura le dimanche des trains extra si le temps est beau.

Billet aller et retour seulement 15 cents.

C. R. EVANS,
3nov—1m Surintendant.

CABINET DE LECTURE,

189 RUE ROYALE.

Abonnement au mois ou au volume,

Souscription aux journaux de Paris.

Journaux de Modes
L'Illustration le numéro 20 cents
Le Monde Illustré 15
Le Journal Amusant, 10
Le Petit Journal pour rire 5
Le Courrier des Etats Unis, édition hebdomadaire 10 cts

Pour la campagne, postage en plus. Abonnements directs sans aucun frais au Courrier des Etats Unis et au Messager Franco-Américain au prix de New York.

10 oct—1m PAUL FOURNIER

EPIZOOTIE.

Un préventif infaillible pour le DISTEMPER. sera obtenu en s'adressant à

ED. NEUMANN,
Pharmacien chimiste.
Coin des rues Bourbon et de la Douane.
22 oct—

Le plus vaste Assortiment AU SUD DE NEW-YORK.

MOQUETTES. BRUXELLES. INGRAINS.

TOUS LES DERNIERS GENRES AVEC ET SANS BORDURES.

Rideaux de Dentelle et Stores de fenêtres, articles de tapisserie en grande variété.

A. Brousseau's Son,

17 RUE DE CHARTRES

Prix convenable à tout le monde.
10oct—

ALBERT VOORHIES,

AVOCAT,

A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez de chaussée). 3 oct

JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur.

34 ..... RUE BOURBON 34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS CASIMIRS et étoffes à gilets.
26oct—3m

A. GONTHIER,

Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.

J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des prix excessivement minimes.

Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.

Tout ordre sera promptement exécuté.
12 sept—1an A. GONTHIER.

A LOUER.

La MAISON No 32 rue St. Philippe coin Chartres, S'adresser au bureau de l'Abeille.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 NOV.—CLASSE No 264.
Tirage de 4 heures P. M.

21	20	97	45	15	69	78	42	68	54	52	59	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public et sous la surveillance des soussignés dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 4 nov. 1880—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

Les noms dans nos tirages quotidiens, ne sont jamais vus en tous temps, dans toutes les parties du monde.